



Évreux, le 16 octobre 2017

Signature de trois contrats de ruralité dans l'Eure

Thierry Coudert, préfet de l'Eure, a signé le 16 octobre trois contrats de ruralité avec la communauté de communes de Lyons-Andelle, Seine Normandie Agglomération et la communauté de communes de Roumois-Seine, en présence de Sébastien Lecornu, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, le président du conseil départemental de l'Eure, Pascal Lehongre, ainsi que les présidents des entités ci-dessus, respectivement Philippe Gerics, Frédéric Duché et Benoît Gatinet.

Ce contrat est le symbole de l'engagement de l'État pour l'aménagement des territoires. Il vise à coordonner les moyens et les acteurs afin d'accompagner la mise en œuvre de projets sur le territoire. Ceux-ci s'articulent autour de six volets :

- l'accès aux services et aux soins,
- la revitalisation des bourgs centres,
- l'attractivité du territoire,
- les mobilités,
- la transition écologique,
- la cohésion sociale.

L'engagement passé tend à renforcer la complémentarité entre territoires urbains et ruraux qui sont souvent mis en opposition.

Engagé dans l'aménagement des territoires ruraux, l'État apporte un soutien financier à ces projets notamment à travers le Fond de soutien à l'investissement local (FSIL) et la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

L'État est ainsi plus que jamais investi dans la valorisation et le renforcement d'un aménagement durable du territoire.

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr